

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 17 (1909)

Heft: 5

Rubrik: Nouvelles de l'activité des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles de l'activité des sociétés

Sainte-Croix. — Société des samaritains. —

C'est un plaisir de voir comme cette jeune société, qui s'est rattachée à l'Alliance des samaritains suisses, travaille avec entrain! Un examen de dames avait eu lieu fin décembre, et le 15 mars déjà c'était aux samaritains-messieurs de répondre aux questions de l'examineur, le D^r C. de Marval.

Des postes de secours contenant du matériel d'urgence vont être organisés à Ste-Croix et aux alentours où sans doute maint lugeur, skieur ou grimpeur recevra les soins des samaritains instruits par le D^r Nicolet.

Et Ste-Croix n'aura pas seulement une élite de bonnes samaritaines et d'habiles samaritains, mais cette localité possèdera bientôt une section de la Croix-Rouge. Elle sera constituée dès que les formalités nécessaires auront été faites par la société vaudoise de la Croix-Rouge qui a décidé une revision de ses statuts dans le sens d'une décentralisation.

La jeune société des samaritains de Ste-Croix a décidé de perfectionner ses membres en leur faisant faire des répétitions mensuelles. Excellente idée qui trouvera une application facile, puisque M^{mes} Nicolet et Mutrux ont suivi à Berne un cours de moniteurs. — Le Comité de la société a été renouvelé comme suit;

M. Jeanrichard, président; M^{me} Martin, Auberson, vice-présidente; M^{me} D^r Nicolet, secrétaire; M. John Gloor, caissier; M. Pierre Koch, chef du matériel; M^{lle} Marthe Mutrux et M. Roger Margot, La Vraconnaz, membres adjoints.

Vérificateurs des comptes: M^{me} Chappuis, pasteur; MM. Ernest Margot et C. Perrotti.

La section de la Croix-Rouge de Ste-Croix, qui est en formation et qui compte quelque 80 adhérents, a nommé un comité provisoire composé de MM. le D^r Nicolet, président; L. Morel, secrétaire; W. Mermod, caissier; Ph. Dulex et M^{lles} Mutrux et Marg. Paillard, assesseurs.

Val de Ruz. — Société des samaritains et section de la Croix-Rouge. — Ce n'est pas chose facile pour un médecin de campagne que d'organiser un cours de samaritains dont les participants habitent dans des villages éloignés les uns des autres.

M. le D^r Eug. Reymond, de Fontaines (Neuchâtel), a réussi à grouper une soixantaine de

messieurs de 13 villages du Val-de-Ruz, et leur a donné pendant l'hiver un cours de pansements qui a été très bien fréquenté. Malgré la neige, les bourrasques et les tempêtes de cet hiver rigoureux, les élèves sont docilement venus s'asseoir aux bancs de l'école de Fontaines où le D^r Reymond leur a appris à venir en aide à leur prochain, et à donner les premiers secours en attendant le médecin. L'examen de ce cours eut lieu à Cernier où la halle de gymnastique n'était pas trop grande pour contenir tous les jeunes samaritains et les nombreuses personnes qui avaient voulu assister à l'épreuve finale.

Séance tenante une société fut fondée sous la présidence de M. Tell Vuille, un samaritain de vieille roche, dévoué à la cause du secourisme, et soutenu par une phalange de jeunes décidés à se rendre utiles. Le préfet du district, M. Thiébaud, le directeur du cours, M. le D^r Reymond, le délégué de la Croix-Rouge suisse, M. le D^r de Marval, ont félicité tous ceux qui ont adhéré à la nouvelle société, et ont applaudi à la fondation d'une section de samaritains du Val-de-Ruz. Le D^r Reymond a promis son concours pour la continuation des exercices et des répétitions, et le comité provisoire convoquera sous peu une assemblée constitutive.

Le soir même, une conférence fut donnée au bénéfice de la nouvelle association, et les samaritains recueillirent à la sortie un grand nombre de cartes d'adhésion de nouveaux membres de la Croix-Rouge.

C'est qu'en effet, le district du Val-de-Ruz est le seul du canton de Neuchâtel qui n'ait sa société de la Croix-Rouge, et cette lacune va être comblée sous peu grâce au dévouement du D^r Reymond, de ses confrères, et des nombreuses personnes qui, dans les 22 villages du Val-de-Ruz, désirent témoigner leur sympathie à cette œuvre nationale et humanitaire.

Yverdon. — Cours et société de samaritains. — Deux médecins dévoués et s'intéressant à l'activité des samaritains en Suisse ont bien voulu donner des cours à Yverdon cet hiver.

Un cours de samaritains pour messieurs a été dirigé par M. le D^r Demiéville qui a été secondé dans sa tâche — et pour la partie pra-

tique — par M. Probst, un ancien samaritain de Neuchâtel, établi maintenant sur les bords de la Thièle. Ce cours s'est terminé par un examen au mois de mars.

De son côté, M. le D^r Guisan avait commencé en arrière-automne, un cours de soins aux malades qui a été fréquenté par quelque soixante dames et demoiselles d'Yverdon et des localités environnantes.

Ce cours vient de prendre fin, et, lors de l'examen final, les participantes — d'accord avec les messieurs — ont décidé de fonder une société de samaritains, afin de continuer le travail en commun, sous la direction médicale des deux docteurs qui s'étaient dévoués à l'œuvre durant tout l'hiver. Un comité provisoire a été constitué afin d'élaborer les statuts et de fixer les réunions, répétitions, exercices, etc., qui devront avoir lieu cette année.

La population yverdonnoise a salué avec plaisir la création d'une société de secours

aux blessés et aux malades, dans ses murs, aussi n'est-il pas étonnant que le public ait manifesté sa sympathie à la nouvelle association par des nombreuses inscriptions de membres de la Croix-Rouge.

A l'issue d'une conférence, donnée le 24 avril au casino d'Yverdon, les samaritains ont recueilli plus de cinquante signatures de personnes qui ont déclaré adhérer à la société de la Croix-Rouge, et qui se sont engagées à verser des cotisations volontaires de fr. 1 à fr. 5.

La propagande active faite en faveur de nos sociétés de secourisme par les samaritains et les samaritaines d'Yverdon, permet d'espérer que de nombreux nouveaux adhérents s'inscriront encore comme membres de la Croix-Rouge suisse dans cette localité où pourra se fonder bientôt sans doute — et dès que les statuts de la société vaudoise auront été révisés — une sous-section de la Croix-Rouge nationale.



Bibliographie

Madame Monneron-Tissot vient de faire paraître chez Payot un charmant petit manuel de poche sur l'*Hygiène du Malade*.*)

Ce petit livre, d'une centaine de pages, porte en sous-titre « l'ABC de la garde-malade », mais après l'avoir lu attentivement, nous pensons qu'il y a là beaucoup plus qu'un a b c, et que ce manuel peut rendre de grands services non seulement aux infirmières, mais à toutes les personnes — et elles sont nombreuses hélas! — qui auront une fois ou l'autre quelque malade à soigner.

La longue expérience et la pratique personnelle de Madame Monneron ont permis à l'auteur de grouper des observations et des enseignements précis, et de donner des conseils facilement applicables et très judicieux. Elle a su démontrer que « les soins journaliers donnés à un malade exercent sur la marche de sa maladie une influence aussi prépondérante que celle de la thérapeutique » et que « soigner ne veut pas dire administrer des médecines, mais implique l'art de ventiler, de donner de la lumière, du repos, de la nourriture, de bien

faire une toilette, et tout cela en temps opportun ».

Toutes les personnes qui ont suivi un cours de samaritains, surtout celles qui s'occupent des soins à donner aux malades, prendront ce manuel comme livre de chevet; elles apprendront en le lisant, comment il faut se comporter, et, en découvrant toutes les indications utiles qui s'y trouvent, elles sauront en toute occasion, se rendre réellement utiles. D^r M^l.

* * *

Le Comité international a publié un résumé de l'activité et des décisions prises aux différents Congrès de la Croix-Rouge. Ce livre de poche, in-16°, est intitulé: *But et organisation générale de la Croix-Rouge* (d'après les décisions prises dans les conférences internationales).

La troisième édition de ce manuel contient une quantité de renseignements concernant les principes de la Croix-Rouge, les relations entre sociétés nationales et leurs gouvernements, l'activité des sociétés en temps de guerre et de paix, puis une série d'annexes donnant un aperçu des principales étapes de la Croix-Rouge, de 1863 jusqu'à nos jours.

*) M^{me} Monneron-Tissot: *L'Hygiène du Malade*, chez Payot et Cie à Lausanne. Relié toile souple fr. 1.50.